

Informations de base	
2025/3029(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur les enlèvements massifs d'enfants au Nigéria, y compris à l'école catholique Saint Mary, à Papiri	
Subject 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général Zone géographique Nigeria	

Acteurs principaux		
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Service européen pour l'action extérieure	KALLAS Kaja

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
17/12/2025	Débat en plénière		
18/12/2025	Décision du Parlement	T10-0340/2025	Résumé
18/12/2025	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/3029(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B10-0577/2025	15/12/2025	
Proposition de résolution		B10-0580/2025	15/12/2025	

Proposition de résolution		B10-0584/2025	15/12/2025	
Proposition de résolution		B10-0588/2025	15/12/2025	
Proposition de résolution		B10-0590/2025	15/12/2025	
Proposition de résolution		B10-0593/2025	15/12/2025	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0340/2025	18/12/2025	Résumé

Résolution sur les enlèvements massifs d'enfants au Nigéria, y compris à l'école catholique Saint Mary, à Papiri

2025/3029(RSP) - 18/12/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 519 voix pour, 2 contre et 50 abstentions, une résolution sur l'enlèvement massif d'enfants au Nigéria, y compris à l'école catholique St Mary's de Papiri.

Pour rappel, le 21 novembre 2025, des hommes armés ont attaqué l'école catholique Sainte-Marie de Papiri, dans l'État du Niger, enlevant 303 élèves, 12 enseignants et membres du personnel. Il s'agit de l'un des plus importants enlèvements scolaires de l'histoire du Nigéria. La situation sécuritaire au Nigéria continue de se détériorer en raison de la présence de bandes armées et de groupes djihadistes tels que Boko Haram et l'État islamique, ce qui a conduit le gouvernement à déclarer l'état d'urgence nationale le 26 novembre 2025.

Le Parlement a fermement condamné l'enlèvement de masse perpétré à l'école catholique Sainte-Marie et toutes les attaques contre des enfants, des enseignants et des institutions éducatives ou religieuses. Il a exprimé sa solidarité avec les victimes, leurs familles et les communautés touchées. Il a exigé la libération immédiate et inconditionnelle de toutes les personnes encore détenues et a appelé le gouvernement nigérian à garantir leur retour en toute sécurité et à mener des enquêtes approfondies et transparentes.

Les autorités nigérianes sont appelées à:

- prendre des mesures concrètes pour renforcer la protection des écoles et proposer des solutions d'apprentissage alternatives afin d'assurer la continuité de l'éducation des élèves concernés;
- intensifier les efforts visant à obtenir la libération de tous les civils détenus par des groupes armés et à mieux protéger les écoles et les communautés vulnérables;
- garantir des enquêtes indépendantes et efficaces sur les enlèvements et les attaques connexes, et poursuivre en justice les responsables et assurer un suivi judiciaire conformément aux obligations internationales en matière de droits de l'homme et à l'état de droit;
- prendre des mesures contre l'insécurité et les violences religieuses, ethniques et intercommunautaires dans la région.